

Dans le cadre de la protection des personnels,

lundi 9 septembre 2019, par [Administrateur](#)

Dans le cadre de la protection des personnels, vous trouverez en cliquant sur le lien suivant deux guides d'accompagnement des professeurs et des personnels, en cas d'incivilité ou d'agression vécue dans le cadre de leurs fonctions (un guide pour le premier degré, l'autre pour le second degré).

Un guide d'accompagnement des personnels visés par un dépôt de plainte.

<https://mobile.education.gouv.fr/cid144637/protection-des-personnels-une-priorite-pour-l-education-nationale.html>